

Leptospirose

La maladie

• La leptospirose est une maladie grave, parfois mortelle, dont on observe plusieurs centaines de cas par an en France.

• Elle est due à des bactéries, les leptospires, répandues dans le monde entier, et dont il existe plusieurs variétés*.

• On la contracte en général lors d'une activité en relation avec l'eau douce ou avec des animaux contaminés.

Quels sont les signes de la maladie ?

Ils apparaissent 1 à 2 semaines en moyenne après la contamination.

Il s'agit :

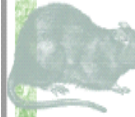
- d'une fièvre élevée (en général >39°) d'apparition brutale ;
- de douleurs musculaires, articulaires, abdominales et de forts maux de tête.

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers signes et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons...

Si l'un de ces signes apparaît quelques jours après une activité à risque,

- il ne faut pas se dire : ça passera tout seul... » ;
- il faut consulter rapidement un médecin, en lui signalant l'activité à risque pratiquée (un traitement existe, d'autant plus efficace qu'il est donné tôt).

* Sa fréquence est plus élevée en zone tropicale en raison des conditions climatiques et écologiques favorables.



Leptospirose

Les activités à risque



► Ce sont celles qui favorisent le contact de l'homme :

EN POPULATION GÉNÉRALE	EN MILIEU PROFESSIONNEL
Avec un environnement contaminé par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :	
EN EAU DOUCE : <ul style="list-style-type: none"> • baignade ; • pêche ; • canoë-kayak, rafting ; • autres sports de nature ; • etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • égoutiers ; • employés de stations d'épuration, d'entretien de canaux, berges, voies navigables et voleries ; • pisciculture en eau douce.
Ou directement avec ces urines :	
<ul style="list-style-type: none"> • chasseurs ; • propriétaires d'animaux de compagnie, principalement de rongeurs (rats, souris, cobayes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • pêcheurs, gardes-chasse ; • gardes-pêche ; • employés d'animaleries ; • vétérinaires ; • employés des abattoirs.



Leptospirose

Les mesures de prévention

Mesures générales de lutte

Limiter la pullulation des rongeurs :
• par la dératisation en milieu urbain ;
• par le contrôle de leurs populations en milieu rural.

Mesures individuelles de protection

Équipements de protection contre l'eau et les urines d'animaux :

- gants, bottes, culsardes ;
- combinaisons ou vêtements de protection ;
- voire lunettes anti-projections.

En cas de plaie

IL FAUT :

- laver abondamment à l'eau potable et au savon ;
- désinfecter avec une solution antiseptique ;
- protéger la plaie avec un pansement imperméable.

IL NE FAUT PAS :

- rincer avec une eau non potable, même l'impide.

Et la vaccination ?

- elle n'est efficace que contre une seule variété de leptospires ;
- elle est justifiée lors de conditions d'exposition majeure et/ou permanente, essentiellement en milieu professionnel ;
- son indication doit être posée par le médecin au cas par cas après évaluation individuelle du risque ;
- elle ne dispense en aucun cas du port d'équipements de protection.